

les pays membres de la zone euro qui absorbe 59%. Ce pourcentage descend à 31% lorsqu'il s'agit d'investissements en actions. Les Etats-Unis, avec respectivement 14% des titres de créance et 20% des titres participation, constituent la deuxième destination des avoirs de portefeuille luxembourgeois. Les titres émis par le Royaume-Uni atteignent respectivement 5,5% et 10% du stock de titres de créance et des titres de participation détenus par les résidents. Le fait que le portefeuille d'actions étrangères soit mieux diversifié géographiquement que celui des obligations témoigne, dans une certaine mesure, du niveau relativement élevé de leur risque.

Finalement, la présente note a montré le rôle des banques résidentes dans la position des crédits et des dépôts ordinaires. Cette rubrique est la seule d'ailleurs où la

position nette du Luxembourg reste positive. La position nette dans les autres investissements était créditrice de 144 milliards d'euros à fin 2005, dont 43,6 milliards pour les banques et 93 milliards pour les «autres secteurs». Ces derniers incluent bon nombre d'entités financières spécialisées (SPEs) ainsi que des OPC non monétaires. La répartition géographique des encours d'autres investissements, tous secteurs confondus, montre une forte proportion des pays membres de la zone euro d'où proviennent 50% des engagements du Luxembourg et qui absorbent 58% de dépôts et des crédits envers les non-résidents. Tout comme pour les investissements de portefeuille et pour les investissements directs, le Royaume Uni, les Etats-Unis, les financiers offshore ainsi que la Suisse occupent une place de choix dans la position «dépôts –crédits» du Luxembourg.

Publication des données de la Position extérieure globale (PEG) avec une fréquence trimestrielle

L'arrêté grand-ducal du 10 novembre 1944 modifié par la loi du 28 juin 2000 donne mission à la BCL d'établir la PEG du Luxembourg. Dans ce cadre, la BCL est tenue de se conformer aux règles édictées par la BCE et notamment à l'orientation du 16 juillet 2004 relative aux obligations concernant les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale et le cadre de diffusion des données sur les réserves de change (BCE/2004/15). Cette orientation indique en particulier que la BCL est tenue de compiler, avec une fréquence trimestrielle, une première estimation de la position extérieure globale, qui est à transmettre à la BCE trois mois après la fin du trimestre de référence.

La BCL a en conséquence développé un modèle de compilation qui permet, d'une part d'intégrer les données statistiques disponibles avec une fréquence trimestrielle, et, d'autre part, d'estimer les données manquantes. Le tableau synoptique suivant résume les sources de données existantes pour les différentes composantes de la PEG trimestrielle:

Tableau 10 Source de données pour la compilation de la PEG trimestrielle

<i>Composante</i>	<i>Sources</i>
Investissements directs	<ul style="list-style-type: none"> o Encours de fin d'année précédent le trimestre de référence auxquels sont additionnés les flux d'investissements directs rapportés par les déclarants dans le cadre du reporting balance des paiements ainsi que les transactions consignées dans le Mémorial C o Enquête trimestrielle «Crédits commerciaux» réalisée par le Statec
Investissements de portefeuille – avoirs	<ul style="list-style-type: none"> o Bilans trimestriels des établissements de crédit et des OPC monétaires o Encours trimestriels des titres détenus par les établissements de crédit pour compte de leurs clientèles
Investissements de portefeuille – engagements	<ul style="list-style-type: none"> o Valeur nette d'inventaire publiée par la CSSF o Encours des titres de créances émis par les résidents luxembourgeois à la Bourse de Luxembourg et à l'étranger o Bilans trimestriels des établissements de crédit et des déclarants directs
Produits dérivés	<ul style="list-style-type: none"> o Bilan des établissements de crédit o Addition de flux rapportés par les déclarants dans le cadre du reporting balance des paiements
Avoirs de réserves	<ul style="list-style-type: none"> o Positions rapportées par le service Comptabilité de la BCL
Autres investissements	<ul style="list-style-type: none"> o Bilans de la BCL, des établissements de crédit et des OPC monétaires o Enquête trimestrielle «Crédits commerciaux» réalisée par le Statec o Encours de fin d'année précédent le trimestre de référence auxquels sont additionnés les flux pour les secteurs résiduels

Source: BCL.

Lors de la production des données de la PEG annuelle, la BCL procède à une révision des 4 trimestres de l'année concernée.

Les données trimestrielles de la position extérieure globale sont dorénavant disponibles sur le site internet de la BCL (www.bcl.lu). Les données trimestrielles sont publiées 3 mois après la fin du trimestre de référence. Comme par le passé, les données annuelles sont publiées 9 mois après la fin de la période correspondante.